

## PROCÈS VERBAL du 23 septembre 2025 à 18h30

Présents : MM. Nathalie DURAND, Gilles MORGUE, Didier CASSAN, Béatrice CREPISSON, Patrick LEPETIT, Gérard VALLET, Patrice TARDY-JEUNOT, Myriam PINAZ, Emmanuelle BONNET Marion DERLON, Céline DURAND, Nadège DEROUX.

Excusés : Gérard ROUSSET, Claude EPARVIER

Absent :

Secrétaire de séance : Marion DERLON

Pouvoirs : Gérard ROUSSET à Patrick LEPETIT  
Claude EPARVIER à Nathalie DURAND

En début de séance, le conseil municipal visite les appartements situés au dessus de la Mairie.

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 28 juillet 2025

**Votants : 14, Pour : 13, Abstention : 1**

### **1°) Délibérations**

Gérard VALLET présente deux délibérations conjointement puisqu'il s'agit de modifications des statuts du SDED dont les compétences ont évolué au fur et à mesure des années. Le SDED a déjà délibéré pour modifier ses statuts et les communes adhérentes doivent délibérer pour approuver ces nouveaux statuts

SDED révision statutaire portant restitution de la compétence en matière IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques) et diverses modifications

Le SDED redonne une partie de la compétence pour les recharges de véhicules électriques aux communes pour les bornes de - 22 kva, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et il ajoute à ces statuts la notion d'autoconsommation, la sensibilisation et la formation.

**Votants : 14, Pour : 14**

SDED révision statutaire portant restitution de la compétence « autorité organisatrice de distribution de chaleur et de froid » : Le SDED avait une compétence optionnelle pour un réseau de chaleur et de froid, cela concerne uniquement la commune de Vassieux en Vercors pour seulement 20 logements. Sur demande de la cour des comptes, le SDED doit se retirer de cette compétence, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026.

**Votants : 14, Pour : 14**

Délibération modifiant le RIFSEEP : Madame le Maire rappelle au conseil municipal la création d'un poste d'attaché. La précédente délibération du RIFSEEP ne comportait pas le grade d'attaché, ainsi il faut délibérer pour rajouter le grade d'attaché au RIFSEEP.

**Votants : 14, Pour : 14**

### **2°) Questions diverses**

Point sur les dossiers en cours :

Sacristie : Didier CASSAN indique que l'intérieur et l'extérieur de la sacristie sont terminés, il reste la barrière en fer forgé à terminer, et vérifier si le regard des eaux pluviales (cailloux) et absorbe correctement les ruissellements.

SDED : rencontre avec Mme NIESON, présidente du SDED qui promet que les travaux sur l'éclairage public se feront fin octobre.

Travaux des appartements : les dossiers de subventions ont été déposés, notamment auprès du SDED, et une subvention de 7 096 € a été accordée. Pour les fonds de concours de la communauté de communes, les 5 dossiers seront examinés le 13 octobre prochain.

Projet salle polyvalente : Le 7 août, l'ABF a transmis son avis pour le permis de construire de la salle polyvalente. L'architecte a émis un avis défavorable, pour plusieurs motifs : accord pour la démolition mais opposé à la réhabilitation, opposé à la pose de panneaux photovoltaïques, obligation de mettre des tuiles. Au vu de tous ses motifs, Mme le Maire a déposé un recours auprès de la Préfète de région, en joignant toutes les pièces du dossier. A la demande de la préfète de région, un deuxième courrier a été transmis avec des photos. Un arrêté a été pris en ce sens. La décision sera prise le 7 octobre.

Travaux plafond Mairie : la première partie est terminée, ensuite il faut déménager le secrétariat de mairie dans la salle des mariages, pour traiter les plafonds de la mairie côté secrétariat, salle du conseil et bureau. Nadège DEROUX demande si des interphones sont prévus ainsi que les poignées anti panique. Gilles MORGUE répond que ce n'est pas prévu pour l'instant, le problème est à étudier, Mme le Maire rajoute que le couloir, et la salle des archives seront à budgétiser l'année prochaine.

Le logement situé à l'ancien presbytère a été rénové par les agents du service technique, aidés par l'adjoint, cet appartement est loué depuis le 21 août 2025.

Gestion du personnel : Mme le Maire donne des informations sur les suites de l'arrêt maladie d'un des agents. L'assurance statutaire a programmé une contre visite et une expertise, enfin le comité médical du centre de gestion a reconnu la non imputabilité de l'accident de travail. L'agent a repris le travail fin août.

Les élus échangent au sujet du prieuré notamment au sujet du nettoyage des abords. A noter que la commission départementale d'accessibilité s'est réunie et a refusé la demande de dérogation faite par l'association les amis du prieuré de ce fait le Prieuré ne sera plus accessible au public.

Mutuelle santé : Mme le Maire informe le conseil municipal qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la commune doit donner une participation pour une mutuelle santé pour les agents, le montant minimal est de 15 € mensuel par agent. Un dossier sera déposé au centre de gestion pour avis. Une délibération sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

Wifi Cigale : La communauté de communes va résilier le contrat avec l'accord des mairies.

Didier CASSAN indique que désormais, le niveau des rivières est consultable sur Predict.

NA TRAN : une étude pour le projet de création d'un pipeline pour le transport d'hydrogène, nommé HYFEN qui part d'Espagne jusqu'en Allemagne. Un rendez-vous avec les élus aura lieu en Mairie le 7 octobre.

Emmanuelle BONNET demande qu'un courrier soit transmis à la SCI du nord pour l'accès aux garages, les dégâts des pigeons sur le trottoir. Elle fera de même de son côté.

Emmanuelle BONNET fait part de son mécontentement au sujet des eaux de ruissellement du centre village. Gilles MORGUE répond qu'une grille située sur la place doit être enlevée pour évacuer les eaux plus vite. Ensuite les élus échangent à ce sujet Didier CASSAN informe le conseil que l'étude réalisée par Hydrétudes a été transmise à la DDT afin d'obtenir des subventions.

La séance est levée à 20 h 54.